

THE SAMUEL ROGERS OIL CO.

FEUILLETON
LE DRAME
—DES—
CHARTRONS

—PAR—
JULES DE GASTYNE
DEUXIÈME PARTIE
ME PROCÈS
(Suite)

Son grand père connu et estimé de tous à Bordeaux et à Royan, n'a cessé de s'employer pour lui, de chercher à faire le jour dans cette mystérieuse affaire et, au dire de tous ceux qui sont de son intimité, il est certain qu'il est le premier à renier Edgar et à l'accabler s'il l'avait cru coupable.

On se disait aussi que l'ancien flancé de M. de Cordouan, M. de Millanges, — dont le mariage prochain avec M. Henri Soulac était annoncé, — avait demandé de retarder son union jusqu'après le jugement, — essayant toujours que celui qu'elle avait été acquitté.

Tels étaient les bruits qui couraient, et il n'en fallait pas plus, pour le complot, pour passionner la foule pour expliquer l'empressement du public.

Les curieux, on pour mieux dire, les habitants de Bordeaux, étaient divisés, au sujet de cette drame, en deux camps bien tranchés : — ceux qui croyaient à l'innocence de M. de Cordouan, et ceux qui admettaient sa culpabilité.

Et, dans les deux camps, les convictions étaient devenues si entières, la passion vive que des discussions acharnées naissaient dans les groupes, et que dans plusieurs endroits on était près d'en venir aux mains quand un grand mouvement se produisit tout à coup aux abords du Palais... on venait d'en ouvrir les portes.

Chacun se précipita... Le palais de justice de Bordeaux, construit, nous l'avons dit, par M. Thiac architecte du département est un vaste édifice situé sur l'ancien emplacement du fort du Ha et qui ne manque point d'un certain caractère, surtout dans les jours de soleil, quand son portique, de style dorique, se découpe dans un azur clair. Un ciel pur va bien, en effet, à cette architecture qui se fait le ferme et splendide de la Grèce.

Diront-ils, déjà noires de monde conduisant à l'entrée principale, qui était trop étroite malgré sa largeur.

Le monument fut envahi en un clin d'œil et la police dut refouler le reste du public sur la place où se répandit en furieuses imprécations.

Nous allons laisser les curieux désappointés exhaler leur mauvaise humeur et pénétrer avec les privilégiés dans l'enceinte du palais, dans la salle même de la cour d'Assises, bondée à n'y pouvoir pas loger une personne de plus et qu'on murmure assourdissant, confus, remplit tout entière.

L'accusé n'est pas encore là... Les bancs des avocats sont vides... Les places réservées aux juges sont également inoccupées, mais tout le reste est comble.

La salle est grande, décorée avec cette sobriété élevée spéciale à la justice.

Un grand cri se détache sur le mur sombre, en face de l'entrée du public. Toutes les portes sont fermées et personne ne pénétre plus dans l'enceinte.

De temps à autre seulement par une petite porte de côté, un avocat en robe se montre, fendant péniblement la foule en levant en l'air ses bras empressés sous la toge... Des clameurs s'élèvent sur son passage, puis le silence se fait, — c'est-à-dire que le murmure sourd qui remplit la salle continue à bourdonner.

Tous les yeux sont braqués sur l'entrée par laquelle doit paraître l'accusé, et, au fur et à mesure que l'heure s'approche le frémissement qui agite les assistants devient plus vif, plus impatient.

Les bancs des avocats se sont garnis peu à peu et on se montre celui d'entre eux qui doit défendre M. de Cordouan et qui vient d'arriver.

Il est bien visible, du reste, à travers les autres, desquels il se détache, le front haut, la face en évidence, comme pour se faire admirer déjà par le public, agitant ses

bras, parlant avec animation, et jetant de temps à autre un coup d'œil sur la porte qui doit donner passage à son client et que les yeux du public ne quittent pas. Des mains se tendent vers lui... Des dos de jeunes avocats se courbent... Il répond aux salutations d'un air protecteur et serre les mains tendues avec une expression toute particulière.

De temps à autre il secoue les cheveux, se met le nez dans des papiers qu'il feuillette, précipitamment semble entendre et humer les commentaires que sa présence fait naître, devine aux lèvres des gens aux regards, qu'on s'occupe de lui, qu'on se le montre et paraît tout heureux et tout fier de l'importance qu'il a prise tout à coup et qui croît de minute en minute, au fur et à mesure que s'avance le moment où il fera tomber sur ce public les phrases sonores, pompeuses, de son éloquence emphatique.

C'est dit, le meilleur avocat de Bordeaux.

Il plaide à la façon de Lachaud, qu'il appelle son maître.

Sa spécialité c'est la cour d'assises.

Il tonne et il vibre.

Il ne manque pas de talent, du reste, mais il le gâche par ses prévisions par l'exagération de ses gestes et de ses cris.

On dit de lui qu'il est le cabotin du barreau.

On a eu le temps de bien le voir, de bien l'admirer quand la voix nasillarde du greffier dominant le bruit de la salle, se fait entendre et crie :

La cour, Messieurs!

Tout le monde se lève.

Les chapeaux s'élèvent.

Le silence se fait...

Et les magistrats se montrent au fond, vêtus de rouge, comme taches de sang.

Au même instant, la petite porte des accusés tournés silencieusement sur ses gonds, et Edgar de Cordouan apparaît entre deux gendarmes...

Dans la salle, l'émotion est à son comble...

L'attention, un moment distraite par l'entrée des juges, se porte maintenant tout entière sur l'accusé.

Celui-ci a beaucoup changé de puis que nous l'avons présenté à nos lecteurs. Ses joues sont amaigries, son teint pâle, ses yeux ont un éclat fiévreux, l'air du jeune homme affecté une grande tranquillité, un grand calme, c'est sans comparaison et sans fortune qu'il fixe tous les visages tournés vers lui et dont il connaît une grande partie.

Un murmure court dans la foule un murmure d'étonnement et de sympathie...

— Non ce n'est pas là l'attitude, la physionomie d'un criminel... Et l'acrobate paraît surexcité encore.

Dans le public qui se presse devant lui, Edgar a cherché quelque chose de regard, et il a découvert sans doute celui qu'il guettait, car il y a une sorte de tressaillement joyeux. Mais au même moment sa face rembrunie, ses sourcils se froncent. Un autre visage un visage odieux cerné, à l'apaise ses yeux...

Il se remet aussitôt et s'assied, l'air impassible...

Dans la salle le silence s'est fait, frémissant, fait de curiosité et d'attente.

Edgar de Cordouan est correctement vêtu d'une redingote noire, avec une cravate de même couleur faisant ressortir le bouton immaculé de son ling...

Il est rasé de frais, ses cheveux un peu ondulés aux tempes sont soigneusement partagés sur le côté. Il porte des gants blancs...

On dirait un homme du monde en visite dans un salon plutôt qu'un prisonnier remis sur le banc d'infortunés.

Cette remarque que nous faisons est celle qui est venue à l'esprit de tout le monde à l'apparition d'Edgar et cela n'a pas peu contribué à la bonne impression que le jeune homme a faite tout de suite sur l'assistance.

Mais le président a fait un signe et bien qu'on entende plus le bruit d'aucune conversation, bien que le silence se soit établi de lui-même, l'huissier glapit, par une sorte d'habitude, le cri traditionnel :

— Silence, Messieurs!

Puis l'audience commence.

Le greffier entame la lecture de l'acte d'accusation.

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

bras, parlant avec animation, et jetant de temps à autre un coup d'œil sur la porte qui doit donner passage à son client et que les yeux du public ne quittent pas. Des mains se tendent vers lui... Des dos de jeunes avocats se courbent... Il répond aux salutations d'un air protecteur et serre les mains tendues avec une expression toute particulière.

De temps à autre il secoue les cheveux, se met le nez dans des papiers qu'il feuillette, précipitamment semble entendre et humer les commentaires que sa présence fait naître, devine aux lèvres des gens aux regards, qu'on s'occupe de lui, qu'on se le montre et paraît tout heureux et tout fier de l'importance qu'il a prise tout à coup et qui croît de minute en minute, au fur et à mesure que s'avance le moment où il fera tomber sur ce public les phrases sonores, pompeuses, de son éloquence emphatique.

C'est dit, le meilleur avocat de Bordeaux.

Il plaide à la façon de Lachaud, qu'il appelle son maître.

Sa spécialité c'est la cour d'assises.

Il tonne et il vibre.

Il ne manque pas de talent, du reste, mais il le gâche par ses prévisions par l'exagération de ses gestes et de ses cris.

On dit de lui qu'il est le cabotin du barreau.

On a eu le temps de bien le voir, de bien l'admirer quand la voix nasillarde du greffier dominant le bruit de la salle, se fait entendre et crie :

La cour, Messieurs!

Tout le monde se lève.

Les chapeaux s'élèvent.

Le silence se fait...

Et les magistrats se montrent au fond, vêtus de rouge, comme taches de sang.

Au même instant, la petite porte des accusés tournés silencieusement sur ses gonds, et Edgar de Cordouan apparaît entre deux gendarmes...

Dans la salle, l'émotion est à son comble...

L'attention, un moment distraite par l'entrée des juges, se porte maintenant tout entière sur l'accusé.

Celui-ci a beaucoup changé de puis que nous l'avons présenté à nos lecteurs. Ses joues sont amaigries, son teint pâle, ses yeux ont un éclat fiévreux, l'air du jeune homme affecté une grande tranquillité, un grand calme, c'est sans comparaison et sans fortune qu'il fixe tous les visages tournés vers lui et dont il connaît une grande partie.

Un murmure court dans la foule un murmure d'étonnement et de sympathie...

— Non ce n'est pas là l'attitude, la physionomie d'un criminel... Et l'acrobate paraît surexcité encore.

Dans le public qui se presse devant lui, Edgar a cherché quelque chose de regard, et il a découvert sans doute celui qu'il guettait, car il y a une sorte de tressaillement joyeux. Mais au même moment sa face rembrunie, ses sourcils se froncent. Un autre visage un visage odieux cerné, à l'apaise ses yeux...

Il se remet aussitôt et s'assied, l'air impassible...

Dans la salle le silence s'est fait, frémissant, fait de curiosité et d'attente.

Edgar de Cordouan est correctement vêtu d'une redingote noire, avec une cravate de même couleur faisant ressortir le bouton immaculé de son ling...

Il est rasé de frais, ses cheveux un peu ondulés aux tempes sont soigneusement partagés sur le côté. Il porte des gants blancs...

On dirait un homme du monde en visite dans un salon plutôt qu'un prisonnier remis sur le banc d'infortunés.

Cette remarque que nous faisons est celle qui est venue à l'esprit de tout le monde à l'apparition d'Edgar et cela n'a pas peu contribué à la bonne impression que le jeune homme a faite tout de suite sur l'assistance.

Mais le président a fait un signe et bien qu'on entende plus le bruit d'aucune conversation, bien que le silence se soit établi de lui-même, l'huissier glapit, par une sorte d'habitude, le cri traditionnel :

— Silence, Messieurs!

Puis l'audience commence.

Le greffier entame la lecture de l'acte d'accusation.

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

— L'accusé, Messieurs!

LE CANADA LUNDI 13 JANVIER 1890

Ecurie de Louage

DE PREMIÈRE CLASSE

M. JOSEPH SENECALE de s'annoncer au public, qu'il a fait l'acquisition de magnifiques voitures de tous genres pour son écurie de louage et qu'il tient aussi des chevaux de première classe.

PENSION DE CHEVAUX

M. SENECALE désire aussi annoncer qu'il est prêt à recevoir en pension un certain nombre de chevaux. On est assuré qu'à cette écurie de pension, nos chevaux sont soignés judicieusement et traités avec douceur par des personnes bien entendues et sous la surveillance immédiate de M. Senecale lui-même.

JOSEPH SENECALE,
Coin des Rues York et Dalhousie.

Enseignant convenablement son bon sens et atteindre une heureuse vieillesse. La plupart des maladies proviennent du sang, c'est donc le devoir le plus sacré de chacun d'en surveiller le fonctionnement. A la suite de recherches consciencieuses et grâce à une longue expérience nous avons réussi à composer des remèdes propres à purifier et à fortifier le sang d'une manière sûre, prompt, à l'abri de tout danger et à conserver à la circulation sa marche régulière. Notre méthode curative est reconnue comme excellente et a été distinguée à plusieurs reprises par des récompenses honorifiques. Nous traitons toujours avec succès (sans mercure) certaines maladies provenant du sang corrompu, les tristes suites d'habitudes secrètes, en outre les états de faiblesse, les maladies de la peau, les plaies même les plus invétérées, les dartres, la chute de cheveux, la goutte et les rhumatismes, ainsi que toutes les maladies de femme. Nous sommes en mesure de nous débarrasser de tout ce qui nous cause de la gêne, sans difficulté, le ver solitaire, même chez les enfants, dans les bandes d'ulcère. A l'aide de nos bandes d'ulcère, nous avons guéri les plaies les plus profondes et les plus douloureuses. Nous acceptons toute lettre confidentielle contenant la description détaillée de la maladie et accompagnée d'un timbre d'affranchissement pour la réponse.

Officin "HYGIEA" à Hambourg I. (Allemagne.)

A NOS ABONNES

Une annonce spéciale a paru dans nos colonnes pendant quelque temps, annonçant nous avions fait des arrangements spéciaux avec la Compagnie du Dr. J. KENNEDY, pour la vente de son ouvrage intitulé "Traité sur les maladies du cheval". Cette annonce donnait à nos abonnés le privilège de recevoir gratuitement un exemplaire de ce "Traité" d'un grand maître. Ces arrangements ont été renouvelés avec la Compagnie, pour l'année terminée. Ne manquez donc pas de vous procurer cet ouvrage immédiatement. Pour les abonnés de chevaux ce "Traité" est indispensable des maladies de nos animaux et sont traités d'une manière simple. La vente est remarquablement rapide de cet ouvrage, aux Etats-Unis et en Canada, en a fait une des premières acquisitions de genre dans les bibliothèques. En faisant application pour ce "Traité", placez un timbre de poste de 2 centimes dans votre lettre et vous recevrez ce "Traité" gratuitement.

10 Nov. 13 ms.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points de la St. Laurent, de la Baie d'Halifax, province de Québec, ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Prince Edward, Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terre neuve, et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points, sans changement de chars, en 20 heures.

Les trains express de l'Intercolonial qui sont dans ces directions sont brillamment éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive. Tout cela donne beaucoup d'avantages, de confort et de sûreté aux voyageurs.

Les nouveaux et élégants trains express, ceux de jour et ceux de nuit se dirigent aux mêmes endroits.

La LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLEES CANADIENNE-ETROPEENNE

Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arrivent à temps samedi pour prendre le vapeur destiné au transport de la malle, à Halifax.

L'attention des expéditeurs se porte directement sur les grandes facilités offertes par le train pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terre-Neuve, ainsi que l'exportation des grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant ce train, se adresser à :

G. W. ROBINSON, agent pour les passagers et le fret de l'Est, 1365 Rue Saint-Jacques, Montréal.

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

D. POTTINGER, Surintendant Général, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B. 14 Nov. 1889.

LINIMENT GENEAU

35 ANS D'USAGE

Seul Topique remplaçant le Feu sans danger pour le malade et le guérissant rapidement et sûrement.

Seul Topique remplaçant le Feu sans danger pour le malade et le guérissant rapidement et sûrement.

Mrs. Wilson's MYSTIC PILLS

L'HOTEL - CUSHING

DE PREMIÈRE CLASSE

M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirige l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex, un salon de première classe où il tiendra toujours des BOISSONS DE PREMIÈRE CLASSE — Toujours en matus des COGNACS de première marque.

CUSHING & CO.
No. 518 Rue Sussex.

STATUTS DU CANADA

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes, d'avis, Liste de prix envoyés sur demande.

Statuts révisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes, \$5.00.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contreleur de la Papeterie, Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie, Ottawa, 16 Nov. 1889. 13in.

Aux Peintres et au Public en Général

Tapissier, Peintres, Huiles, etc.

Je vous les grands vitres de chaises (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD
227, Rue Rideau, Ottawa

MONTRES ET BIJOUTERIES

Un assortiment complet aux plus bas prix. Chaque article est garanti tel qu'il est représenté, sans l'argent vous n'avez rien. Réparations de montres avec soin et dans les règles de l'art chez H. NOREZ, 30, rue Rideau, près du pont d'Assommoir.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points de la St. Laurent, de la Baie d'Halifax, province de Québec, ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Prince Edward, Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terre neuve, et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points, sans changement de chars, en 20 heures.

Les trains express de l'Intercolonial qui sont dans ces directions sont brillamment éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive. Tout cela donne beaucoup d'avantages, de confort et de sûreté aux voyageurs.

Les nouveaux et élégants trains express, ceux de jour et ceux de nuit se dirigent aux mêmes endroits.

La LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLEES CANADIENNE-ETROPEENNE

Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arrivent à temps samedi pour prendre le vapeur destiné au transport de la malle, à Halifax.

L'attention des expéditeurs se porte directement sur les grandes facilités offertes par le train pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terre-Neuve, ainsi que l'exportation des grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant ce train, se adresser à :

G. W. ROBINSON, agent pour les passagers et le fret de l'Est, 1365 Rue Saint-Jacques, Montréal.

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

D. POTTINGER, Surintendant Général, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B. 14 Nov. 1889.

LINIMENT GENEAU

35 ANS D'USAGE

Seul Topique remplaçant le Feu sans danger pour le malade et le guérissant rapidement et sûrement.

Seul Topique remplaçant le Feu sans danger pour le malade et le guérissant rapidement et sûrement.